



**HAL**  
open science

## CReSTIC - Centre de recherche en STIC

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CReSTIC - Centre de recherche en STIC. 2017, Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA. hceres-02030825

**HAL Id: hceres-02030825**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02030825>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Évaluation de l'unité :

Centre de Recherche en STIC

CReSTIC

sous tutelle des  
établissements et organismes :

Université de Reims Champagne-Ardenne

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

*Au nom du comité d'experts,<sup>2</sup>*

Yannick Berthoumieu, président du comité

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

## Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité : Centre de Recherche en STIC

Acronyme de l'unité : CReSTIC

Label demandé : EA

N° actuel : 3804

Nom du directeur  
(2016-2017) : M. Bernard RIERA

Nom du porteur de projet  
(2018-2022) : M. Bernard RIERA

## Membres du comité d'experts

Président : M. Yannick BERTHOUMIEU, Université de Bordeaux

Experts :

- M<sup>me</sup> Raphaëlle CHAINE, Université Claude Bernard Lyon
- M. Michel COMBACAU, Université de Toulouse 3 (représentant du CNU)
- M. Pierre MARQUIS, Université d'Artois
- M. Yves METIVIER, Université de Bordeaux
- M. Mohammed M'SAAD, Université Caen Normandie
- M. Charles TATKEU, IFSTTAR-Villeneuve d'Ascq
- M<sup>me</sup> Véronique VEQUE, Université Paris-Sud

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M. Jean-Marc CHASSERY

Représentant des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Didier MARCOTTE, Université de Reims Champagne-Ardenne

M<sup>me</sup> Karelle MASCRET, Université de Reims Champagne-Ardenne

Directeur ou représentant de l'École Doctorale :

M<sup>me</sup> Sandrine BOUQUILLON, ED N°547 STS, École Doctorale « Sciences, Technologie et Santé »

## 1 • Introduction

### Historique et localisation géographique de l'unité

Le laboratoire CReSTIC créé en 2004 est sous la tutelle de l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA). Il s'inscrit dans une démarche de regroupement et de renforcement de la recherche en Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication (STIC) dans le périmètre de l'URCA. Il a obtenu la reconnaissance d'Equipe d'Accueil (EA) 3804 en 2008 et fédère aujourd'hui l'ensemble des enseignants-chercheurs (EC) en STIC répartis sur quatre sites géographiques : celui de Reims (site principal) et ceux de Châlons-en-Champagne, Troyes et Charleville-Mézières.

### Équipe de direction

La gouvernance de l'unité est assurée par un directeur (M. Michaël KRAJECKI de 2012 à 2015 et M. Bernard RIERA à partir de 2016) et un directeur-adjoint (M. Bernard RIERA de 2012 à 2015 et M. Nicolas PASSAT à partir de 2016), épaulés par un bureau (jusqu'en 2015), ainsi qu'un conseil de laboratoire.

### Nomenclature HCERES

ST6 Sciences et technologies de l'information et de la communication

### Domaine d'activité

Le domaine d'activité du CReSTIC relève majoritairement des sections CNU 61 (génie informatique, automatique et traitement du signal) et 27 (informatique). L'unité héberge également 3 praticiens hospitaliers de la section 81 du CNU-Santé. Les activités vont de la recherche théorique, méthodologique et technologique jusqu'à la valorisation et le transfert pour des domaines d'application tels que santé, agriculture, patrimoine historique, énergie, transports, sécurité ou en partenariat avec le milieu industriel. Les domaines phares du CReSTIC sont ceux des techniques d'instrumentation, du traitement du signal et de l'image, de l'automatique, des communications numériques, des systèmes embarqués, de l'algorithmique, de l'intelligence artificielle, de la création et de la diffusion de contenus, l'algorithmique distribuée ainsi que du calcul haute performance.

### Effectifs de l'unité

Composition de l'unité (CReSTIC)	Nombre au 30/06/2016	Nombre au 01/01/2018
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	76	82
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
N3 : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	7	7
N6 : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	4	
N7 : Doctorants	42	
TOTAL N1 à N7	129	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	36	

Bilan de l'unité	Période du 01/01/2011 au 30/06/2016
Thèses soutenues	45
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	2
Nombre d'HDR soutenues	6

Au 30 juin 2016, les effectifs du CReSTIC sont de 76 EC (dont 36 habilités à diriger des recherches) et 7 personnels sur des postes statutaires d'administration ou à vocation technique. Ainsi, le CReSTIC regroupe 120 membres incluant une quarantaine de doctorants et post-doctorants. Comparativement à l'effectif au début de l'exercice, il a lieu de noter que l'effectif des permanents a progressé avec le recrutement et l'intégration de personnels déjà présents à l'URCA de plus de 15 nouveaux EC et de 3,5 nouveaux personnels BIATSS. L'unité héberge également 3 praticiens hospitaliers (PH) de la section 43 du CNU-Santé.

## 2 • Appréciation sur l'unité

### Avis global sur l'unité

Le laboratoire CReSTIC mène des travaux de recherche d'un bon niveau dont la portée, soutenue par une politique scientifique ambitieuse de valorisation, lui assure une excellente visibilité régionale voire très bonne sur le plan national. En conformité avec les recommandations de la précédente évaluation, un effort a été fait sur la qualité de la production scientifique et le comité d'experts encourage le laboratoire à poursuivre dans cette voie tant sur le plan qualitatif que quantitatif. Il est à noter que ces résultats sont d'autant plus appréciables qu'ils sont obtenus dans un contexte difficile du fait d'un environnement institutionnel fluctuant (création de la Communauté d'Universités et Établissements (COMUE), de la Région Grand Est, etc.) concomitant à une pénurie des moyens institutionnels, une surcharge en enseignement, un investissement humain très important des membres du CReSTIC dans les structures de l'URCA et un faible accompagnement BIATSS de la structure.

Concernant le projet présenté, le comité d'experts a pu mesurer l'adhésion des membres du CReSTIC au processus de construction de la nouvelle organisation qui s'appuie notamment sur des petites équipes réactives fédérées par les départements. Le comité d'experts espère que cette nouvelle structuration, notamment à travers la vie de ses équipes, va offrir au CReSTIC l'opportunité d'une structuration rendant plus visibles les niches scientifiques qui font l'identité du laboratoire. Avec ce projet, accompagné par de bons recrutements, extérieurs notamment, le CReSTIC est en capacité d'accroître plus largement son rayonnement et son attractivité nationale et internationale et ainsi assurer un centrage thématique plus fort. Le comité souligne néanmoins la complexité de la structure verticale proposée (départements, axes, sous-thèmes et équipes) qui pourrait être simplifiée. Sur le plan de la gouvernance, le comité d'experts note qu'il importe de penser à des animateurs sur les axes thématiques transversaux en cohérence avec les chargés de mission (relations internationales, affaires doctorales, partenariats et valorisation, plateformes, site WEB, etc.). Cela permettrait de renforcer davantage la transversalité et faciliter le décloisonnement nécessaire des départements structurés selon une partition en sections CNU 61/27, certes bien lisible, mais potentiellement clivante.